

révision PLU 2018**Bertrand & Carole Simonin** <bcsimonin@gmail.com>dimanche 2 septembre 2018 à 12:21 réceptionÀ : enquetepublique.stphilibert@orange.fr**Courrier PLU 2018.docx**
17 Ko

Madame la Présidente de l'enquête publique,

Nous vous prions de trouver ci-joint nos commentaires concernant la révision du PLU.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, nos salutations respectueuses.

Bertrand et Carole Simonin

Monsieur et Madame Bertrand Simonin

Le 1^{er} septembre 2018

17c allée des Goélands

56470 Sant Philibert

Objet : Commission d'enquête publique

Marie de Saint Philibert

Madame la Présidente de la commission d'enquête publique,

Cela fait maintenant plus de quinze ans que nous sommes présents à Saint Philibert et nous y sommes particulièrement attachés. Amenés pour des raisons professionnelles à déménager fréquemment, notre maison représente pour nous tous une base familiale.

Nous avons été très séduits par le charme de la commune lorsque nous nous y sommes installés. Si nous comprenons bien l'objectif de la municipalité de développer la commune pour y attirer de nouvelles familles qui contribueront à maintenir la vitalité de Saint Philibert, nous sommes surpris par certains axes de ce développement. Nous souhaitons partager avec vous quelques remarques :

- L'évolution démographique de notre commune justifie-t-elle le nombre de constructions envisagées ? Ne risque-t-on pas une densification à outrance, peu adaptée à la réalité de Saint Philibert ?
- Il nous paraît fondamental de limiter la hauteur des faîtages à 9 mètres et de conserver les toitures à deux pentes afin de préserver le charme et la spécificité de la presque île. Trop de communes ont été dénaturées par une architecture qui ne respecte pas la tradition locale. De plus, un CES à 100% dans certaines zones nuirait à l'homogénéité du bourg.
- Une extension d'activités de type artisanales, industrielles, commerciales ou tertiaires auront des conséquences négatives pour la commune et son littoral. Ces activités sont inadaptées dans l'environnement côtier et leur définition est suffisamment peu claire pour craindre un développement incontrôlé. Cela provoquera, entre autres, de gros problèmes de circulation et de parking qui porteront atteinte à la qualité de vie de Saint Philibert. Il existe certainement d'autres solutions pour permettre le développement d'emplois durables comme la mise en œuvre d'un tourisme de toutes les saisons.

Nous espérons que ces points retiendront votre attention. Comme tous les Saint Philibertains, nous souhaitons une évolution harmonieuse et qualitative de notre commune.

Recevez, Madame la Présidente, l'expression de notre considération distinguée.

Bertrand et Carole Simonin